

# ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF RETRAITÉ (APAR) DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

---

Procès-verbal de la 26<sup>e</sup> (vingt-sixième) assemblée générale annuelle de l'Association du personnel administratif retraité (APAR) tenue le **27 septembre 2023** en mode hybride — en personne ainsi que par téléconférence sur la plateforme Zoom.

### 1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 10 h lorsque le quorum est atteint (30 membres y participent). La présidente Hélène Boivin souhaite la bienvenue à tous les membres à l'occasion de cette 26<sup>e</sup> assemblée générale.

### 2. Présentation de Caroline Renaud

Hélène Boivin invite Caroline Renaud à parler aux membres de l'APAR au sujet du congrès de l'ACFAS qui se tiendra à l'Université d'Ottawa du 13 au 17 mai 2024. Caroline explique comment l'Université aura alors besoin de bénévoles pour accueillir 6 000 à 9 000 participants. Les quarts de travail seront de quatre heures et l'accès aux colloques sera gratuit pour tous les bénévoles.

Au cours de l'automne 2023, l'Université invitera par courriel les membres de l'APAR à devenir bénévoles et leur transmettra des communications régulières à ce sujet à partir de janvier 2024, y compris la question du stationnement sur le campus.

### 3. Prise de photos des participants

Hélène Boivin demande à Roger Chagnon de prendre des photos des personnes qui participent à l'AGA.

### 4. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Louise Pagé-Valin et appuyée par Mario Bouchard. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, sans ajouts.

### 5. Adoption du procès-verbal de la 25<sup>e</sup> assemblée générale du 21 septembre 2022

L'adoption du procès-verbal de la 25<sup>e</sup> assemblée générale de l'APAR est proposée par Claire Cayen et appuyée par Louise Pagé-Valin. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sans corrections.

### 6. Rapport de la présidente

La présidente souligne la présence de Sylvie Lauzon, la présidente de l'APRUO, sur la plateforme Zoom ainsi que la présence de membres qui sont de nouveaux retraités. Elle leur souhaite la bienvenue parmi le groupe.

Hélène Boivin remercie ensuite les membres du Conseil d'administration actuel : Claire Cayen (recrutement des nouveaux membres et bourses d'études), Hélène Carrière et Michèle Viquerat (trésorières), Lyse Piché (communication et activités sociales), Lucie Mercier-Gauthier (membre du Comité de pension et du Comité avec les Ressources humaines), Claude Dufresne (technologie informatique), André Pierre Lepage (secrétaire), et Pauline Bélanger (vice-présidente par intérim).

Elle remercie aussi les collaborateurs suivants : Louise-Pagé-Valin (la représentante de l'APAR au Comité de pension), Arlette Henry (activités), Andrée Savage (Comité de sélection des bourses), Roger Chagnon (site Web) et Jean-Marc Dubé (page Facebook). La présidente réitère également ses remerciements à Raymond Martel qui traduit et révisé les textes relatifs aux lauréats de la Bourse du personnel administratif actif et retraité.

La présidente présente ensuite les réalisations de l'APAR en 2022-2023 :

- **Activités**

Hélène Boivin souligne tous les efforts qui ont été déployés par les membres du Conseil d'administration pour offrir aux membres de l'APAR des activités qui se sont démarquées par leur innovation : présentations par trois Gaspésiennes retraitées bien connues ; partage d'Arlette Henry sur « comment déménager toute sa vie d'Ottawa à Edmonton » ; cuisiner ensemble puis partager ce repas ; création d'un club de lecture pour les membres de l'Association, etc.

- **Site Web**

Elle rappelle aux membres que le site Web de l'APAR leur offre maintenant la possibilité d'y visionner les activités passées et la possibilité de s'inscrire directement aux activités de l'APAR.

- **Crédits-santé**

Elle mentionne que des démarches pour améliorer les crédits-santé des retraités se sont poursuivies auprès de l'Université d'Ottawa.

- **Recrutement**

Elle décrit comment les efforts de recrutement des nouveaux retraités se sont poursuivis cette année. Diverses mesures ont été prises pour encourager les membres de l'APAR à renouveler leurs cotisations, entre autres en écrivant à la main un petit mot personnalisé sur chacune des lettres qui ont été postées aux retardataires.

- **Bourses étudiantes**

À l'automne 2022, une bourse de 2 500 \$ a été remise à cinq étudiants méritants et cinq autres bourses seront à nouveau offertes à l'automne 2023. Hélène note que tous les lauréats se sont démarqués par leur bénévolat et leurs contributions communautaires.

Enfin, la présidente remercie chaleureusement tous les membres de l'équipe du Conseil d'administration qui ont œuvré pour atteindre les objectifs de l'Association et qui se dévouent bénévolement pour veiller aux intérêts des retraités.

Finalement, elle rappelle à tous les participants qu'il est possible de s'exprimer dans la langue de son choix à tout moment durant l'assemblée.

## **7. Rapport des trésorières : États financiers pour l'année finissant le 30 avril 2023**

### **(a) Présentation des États des revenus et dépenses 2022-2023**

Les trésorières de l'APAR, Michèle Viquerat et Hélène Carrière, déposent l'état des revenus et des dépenses et le bilan qui ont été vérifiés par Lucie Mercier-Gauthier.

Hélène Carrière présente les états financiers au 30 avril 2023 avec des notes explicatives. Elle note que les sommes payées à Ignite, une compagnie d'informatique d'Ottawa, ont trait à l'hébergement du site Web de l'APAR. Elle souligne que ces frais mensuels seront fixes pour les années à venir.

Hélène répond aux questions des membres. Elle fait remarquer que les dépenses de l'APAR se maintiennent. Elle donne des explications au sujet du système de comptabilité qui est maintenant utilisé par l'APAR (les surplus sont ajoutés à l'actif) et des frais bancaires plus élevés qui sont attribuables à l'usage accru de PayPal et de Square. Elle distingue également la baisse du nombre de cotisations annuelles reçues par rapport à l'augmentation du nombre de membres actifs (389) en 2023 en expliquant que plusieurs membres avaient déjà payé leur cotisation de 2023 lors des années précédentes.

### **(b) Présentation des prévisions budgétaires 2023-2024 (en anglais)**

Le budget est soumis à l'assemblée par Hélène Carrière et Michèle Viquerat. Hélène Carrière présente les prévisions budgétaires pour l'année financière 2023-2024 en notant que les revenus anticipés sont plutôt conservateurs et que les dépenses sont plutôt optimistes.

L'adoption des prévisions budgétaires est proposée par Lyse Piché, appuyée par Danielle Ayari, et approuvée à l'unanimité.

NOTA : La version officielle des états financiers sera conservée dans les dossiers de l'APAR.

## **8. Confirmation des mandats des représentantes de l'APAR au Comité de pension**

Hélène Boivin explique que le mandat de Louise Pagé-Valin au Comité de pension a pris fin le 30 juin 2023. Le Conseil d'administration de l'APAR a donc pris l'initiative de renouveler le mandat de Louise Pagé-Valin au Comité de pension du 1<sup>er</sup> juillet 2023 au 30 juin 2024.

Elle souligne que Lucie Mercier-Gauthier participe également au Comité de pension à titre d'observatrice avec droit de parole depuis 2018. Elle informe les membres de l'APAR que le président du Comité de pension, Norm Odjick, qui est chargé du renouvellement des observateurs, a renouvelé le mandat de Lucie Mercier-Gauthier du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024.

La présidente demande à l'assemblée d'entériner ces décisions. Les deux renouvellements sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée. La présidente remercie Louise et Lucie pour leur excellente contribution au Comité de pension.

## **9. Rapport sur le fonds de pension de l'Université**

Louise Pagé-Valin présente son rapport sur le fonds de pension. Elle décrit la situation financière de la caisse de retraite de l'Université comme étant relativement bonne puisque, selon le calcul de *continuité d'exploitation*, les obligations futures du régime sont couvertes par les actifs accumulés, le pourcentage étant

de 121 % en date du 1<sup>er</sup> janvier 2023. De plus, le taux d'indexation des rentes a été majoré de 5,33 % au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Louise souligne que le fonds de pension de l'Université d'Ottawa est un des meilleurs régimes de retraite et est en très bonne position en comparaison avec celui d'autres universités ontariennes. Elle note aussi que l'Université d'Ottawa ne voit pas d'avantage à fusionner son fonds de pension avec celui du groupe des autres universités de l'Ontario.

Ce rapport sera déposé dans les dossiers officiels de l'Association et est aussi disponible sur le site Web de l'APAR pour les membres qui s'y inscrivent avec un mot de passe.

## **10. Compte rendu des activités sociales de l'APAR en 2022-2023**

Lyse Piché présente le bilan des activités sociales organisées par l'APAR en 2022-2023. Elle souligne que la plupart des activités ont eu lieu en virtuel sur la plateforme Zoom, que la participation a été excellente en général et que les participants ont mentionné avoir bien aimé ces rencontres.

Elle décrit la nature des diverses activités qui sont en préparation pour l'automne et l'hiver 2023-2024 et insiste sur l'importance de s'y inscrire et de confirmer sa participation au préalable :

- 4 octobre 2023 — Déjeuner/diner au restaurant Pacini à 10 h.
- 13 octobre 2023 — Club de lecture sur la plateforme Zoom.
- 9 novembre 2023 — Présentation de la CAA sur la conduite préventive pour les aînés.
- Dominique Champeau propose d'offrir des ateliers concernant l'activité physique pour les aînés.

Un membre demande si les photos qui ont été soumises lors du Concours de photos de l'APAR seront éventuellement présentées sur le site Web. Claude Dufresne explique comment des problèmes de formatage des photos empêchent présentement la concrétisation de ce projet. Claude s'engage à travailler avec Roger Chagnon pour explorer des solutions à ce problème.

## **11. Lauréats des Bourses d'étude 2023 du personnel administratif actif et retraité**

Claire Cayen, qui siège au Comité de sélection des bourses avec Andrée Savage, ne peut pas présenter les cinq lauréates de cette année à cause de problèmes techniques reliés à la plateforme Zoom lorsqu'une réunion est en format hybride. Hélène Boivin explique que le Comité de sélection a étudié 14 candidatures qui étaient admissibles selon les critères établis parmi toutes les soumissions reçues. Elle note néanmoins que toutes les candidatures soumises étaient remarquables. Elle recommande aux participants de prendre connaissance du profil des cinq lauréates sur le site Web de l'APAR.

La présidente remercie Claire et Andrée pour leur excellent travail.

## **12. Élections au Conseil d'administration**

Lucie Mercier-Gauthier préside au processus d'élection. Elle explique que trois mandats se terminent en 2023, soit les mandats d'Hélène Carrière, celui d'Hélène Boivin et celui de Michèle Viquerat.

Elle indique que Michèle Viquerat ne renouvellera pas son mandat, mais qu'elle continuera d'appuyer la trésorière en tant que personne-ressource.

### Mises en candidatures :

Lucie demande s'il y a de nouvelles candidatures. Claude Dufresne demande aux personnes sur la plateforme Zoom de signifier leur intérêt en utilisant la fonction « chat ». Aucune personne ne se manifeste.

Claude Dufresne propose la candidature d'Hélène Carrière pour un des postes. Louise Pagé-Valin appuie cette proposition. Hélène Carrière accepte de renouveler son mandat pour trois ans.

Claude Dufresne propose la candidature d'Hélène Boivin pour un des postes. Michel Prévost appuie cette proposition. Hélène Boivin, qui est présidente depuis plus de 15 ans, accepte de renouveler son mandat pour une autre année.

Le renouvellement des mandats d'Hélène Boivin et d'Hélène Carrière est approuvé à l'unanimité.

Lucie rappelle à tous que le départ de Michèle Viquerat laisse un poste vacant au Conseil.

Claire Cayen propose la candidature de Anne Marie Fontaine pour un des postes. Louise Pagé-Valin appuie cette proposition, mais on constate que Anne Marie Fontaine a déjà quitté la plateforme Zoom. Hélène Boivin communiquera donc avec elle pour confirmer son intérêt à pourvoir un poste au Conseil d'administration.

Hélène Boivin souligne qu'au cours de l'année, Arlette Henry a quitté son poste à la suite de son déménagement à Edmonton. Le poste de vice-présidente étant vacant, le Conseil d'administration avait demandé à Pauline Bélanger d'occuper ce poste de façon intérimaire jusqu'à ce jour. La confirmation de Pauline dans le poste de vice-présidente est approuvée à l'unanimité.

La présidente invite les personnes qui souhaitent assister aux réunions du Conseil d'administration à y venir comme observatrices. Hélène Boivin invite enfin les membres à penser à la relève puisque des mandats se terminent chaque année.

Michel Prévost propose des remerciements pour exprimer la gratitude de tous les membres de l'APAR envers la présidente pour son travail acharné et son engagement. La proposition est appuyée par John Udvarhelyi et approuvée à l'unanimité.

### **13. Ajournement**

Avant de terminer la rencontre, la présidente demande s'il y a des commentaires.

Louise Pagé-Valin fait remarquer que le nom de la société Solutions Mieux-être LifeWorks (LifeWorks), que les retraités peuvent utiliser pour des consultations médicales d'urgence, est maintenant Telus Santé Intégrale. Les membres présents remercient les membres du CA pour tout leur bon travail.

L'ajournement de la séance est proposé par Michel Prévost, appuyé par Lucie Mercier-Gauthier, et approuvé à l'unanimité. La séance est levée à 11 h 45.



---

Hélène Boivin, présidente de l'APAR



---

André Pierre Lepage, secrétaire de l'APAR